

**développement durable dans le tourisme et l'hôtellerie: les stratégies de  
développement touristique et les opportunités d'investissement  
touristique**

**Thème : développement durable et tourisme durable : la nouvelle  
stratégie de l'Algérie**

**Wassila Iguergazix Dahmoun**

**Universite de sherbooke**

**Résumé :**

Le terme tourisme apparaît pour la première fois en Angleterre au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Mais cette activité est connue depuis l'antiquité. Les Grecs, les Romains ou encore les Egyptiens ont connu des déplacements d'une région à une autre pour de multiples raisons : commerciales, curatives, de divertissements et de découvertes

Aujourd'hui, dans le monde, Le tourisme est de plus en plus considéré comme un moteur du développement durable, une source de création de richesses, d'emplois, de revenus durables et de croissance économique. Ainsi, le tourisme durable englobe toutes les formes de tourisme qui respectent et préservent les ressources patrimoniales d'un territoire.

En Algérie, la prise de conscience nationale de l'enjeu du développement touristique a abouti à l'élaboration et à l'adoption du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025».

A cet effet, nous posons la problématique suivante : **Comment le tourisme pourrait-il être au cœur du développement durable en Algérie?**

Cette question soulève les questions sous-jacentes suivantes :

- Que signifie le concept du développement durable et quels sont ses objectifs?
- Que signifie le concept du tourisme durable ?
- Quelles sont les potentialités touristiques de l'Algérie?
- Et enfin, quelles sont les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre du développement durable, en Algérie ?

**Mots clés :** développement durable, tourisme durable, Algérie, potentiel touristique, stratégie touristique

**Mme IGUERGAZIX Wassila**

Maitre de conférences à la faculté des sciences économiques de gestion et des sciences commerciales, l'Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-ouzou Algérie

Banque\_dz@yahoo.fr

Tél : 00 213 553 32 93 98

**Mme BOULIFA-MAHOUR Yamina**

Maitre assistante à la faculté des sciences économiques de gestion et des sciences commerciales, l'université Mouloud MAMMERRI de Tizi-ouzou Algérie

bouliyami@yahoo.fr  
00 213 560 31 30 12

## Introduction

Le développement économique d'un pays est pondéré à plusieurs facteurs à savoir : la santé, l'éducation, la finance, le commerce extérieur, le tourisme et bien d'autres facteurs influant plus au moins le développement d'une nation.

Le tourisme constitue à lui seul un poids dans la croissance économique du pays, d'où l'intérêt que lui consacre les autorités dirigeantes.

À la fin de 2015, les dirigeants du monde se sont convenus sur dix sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD) pour guider notre développement durable jusqu'en 2030. Ainsi, le tourisme est impliqué dans cet effort commun, car, il est inclus dans trois (03) de ces objectifs. L'implication dudit secteur du tourisme dans de tels programmes, renseigne sur la place grandissante qu'occupe l'activité touristique et son impact sur le développement durable, et par conséquent, sur le développement humain d'une façon générale.<sup>1</sup>

Notre papier s'articule autour du tourisme durable dans le cadre d'un développement durable, ainsi que les stratégies touristiques de l'Algérie dans le cadre du développement durable, et les potentialités touristiques de ce pays.

## 1. Cadre générale du tourisme

Avant d'aborder la problématique du tourisme durable d'une façon générale, et du tourisme durable en Algérie, il est jugé utile de présenter succinctement des notions en lien avec ce concept, à savoir le tourisme.

### 1.1. Aperçu historique et étymologie du mot tourisme

Le mot anglais « *tourist* » apparut en 1800, ensuite, « *tourism* » en 1818, sont traduits respectivement en français, en 1816 et 1841. Seulement, ce même mot

---

<sup>1</sup> Les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles : <https://www.globalcompact-france.org/documents/les-17-objectifs-de-developpement-durable-et-leurs-169-cibles-89>

anglais, est issu de l'anglicisation du mot français « *tour* ». Il se rapport, en fait, à la pratique, par les gentlemen anglais, du Grand Tour pour rejoindre la ville de Rome, et ce durant la même période. Ainsi, le tourisme fut d'abord anglais et réservé à une élite aristocratique.<sup>2</sup>

Par la suite Thomas Cook,<sup>3</sup>précurseur du tourisme, a organisé les premiers événements touristique, il s'agit principalement de :<sup>4</sup>

- créer des voyages organisés sur le territoire britannique, durant l'année 1840;
- organiser un premier circuit touristique à travers l'Europe, en 1855;
- en 1868, il lance les premiers coupons d'hôtel;
- et en 1869, il organise la première croisière sur le Nil;<sup>56</sup>

Depuis, le tourisme a pris de l'ampleur et s'est diversifié, généralisé à tous les goûts et catégories. Toutefois, un tel essor n'est pas fortuit, mais il est la résultante de plusieurs facteurs.

## 1.2. Définition du mot tourisme

Le tourisme est défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme tant « *un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques.* » Donc, il appert que le touriste n'est pas forcément un « *étranger* » d'une autre nationalité et inconnu par les résidents du territoire visité, mais, il est celui ou celle qui voyage pour son plaisir, pour se détendre, s'enrichir, se cultiver. Ainsi, le tourisme se conçoit comme une forme de mobilité temporaire, motivée par la recherche d'agrément, qui s'effectue en-

<sup>2</sup> <http://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2015/03/05/breve-histoire-du-tourisme/>

<sup>3</sup> Homme d'affaire britannique, ayant crée le premier circuit touristique, les coupons d'hôtel, le chèque de voyage et surtout l'agence touristique qui porte son nom.

<sup>4</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Thomas\\_Cook](https://fr.wikipedia.org/wiki/Thomas_Cook)

<sup>5</sup> La première participation de l'Égypte en 1867 à l'exposition universelle de Paris fait connaître au monde occidental les trésors d'une civilisation ancienne aux fondements de l'histoire de l'humanité.

<sup>6</sup> Cette croisière coïncide avec l'ouverture du canal de Suez, célébrée en présence des représentants des puissances coloniales et de l'aristocratie européenne.

dehors du domicile habituel, pour une durée supérieure à au moins 24 heures et comprend donc au minimum une nuitée.<sup>7</sup>

### 1.3. Les facteurs du développement touristique

Le passage du tourisme élitiste au tourisme de masse se fait entre 1800-1950. Durant cette période, le tourisme connaît un réel développement, une filière économique se met peu à peu en place et de nombreux aménagements apparaissent. Ainsi, le tourisme passe d'une simple virée à travers l'Angleterre à une contribution directe au PIB mondial de l'ordre de 3%. Par ailleurs, le tourisme contribue à hauteur de 9 % à l'emploi dans le monde, ce qui représente plus de 270 millions d'emplois<sup>8</sup>. Parmi les facteurs qui ont boosté le tourisme nous citons :

- la pérennité de la sécurité (après la deuxième guerre mondiale);
- l'amélioration des revenus et l'élargissement de l'étendu de la couche moyenne;
- le développement des titres de voyage, à l'image du passeport (données biométriques et électroniques) et facilitation d'obtention des visas;
- le développement des moyens de transport (avions, bateaux, voitures...etc.);
- le développement des structures d'hébergement, surtout dans le cadre du tourisme de masse;
- le développement des moyens de communication (média, téléphonie mobile, internet, satellite...etc.);
- le développement des moyens de paiement (cartes de crédit, e-banking...etc.) ;
- l'enracinement d'une culture de tourisme, qui rend le tourisme, un concept omniprésent dans la vie de tout un chacun, et non un produit de luxe et occasionnel.

### 1.4. Types de tourisme

Le tourisme renferme plusieurs types, mais les motivations des visiteurs restent dominées par la récréation et les loisirs. Dans notre travail, nous avons recensé les cinq types essentiels du tourisme.

#### 1.4.1. Tourisme balnéaire

Il se développe sur les côtes maritimes, sur lesquelles le touriste essaie de profiter du soleil et de l'air vivifiant. Le tourisme balnéaire est la première forme de

<sup>7</sup> [http://homepages.ulb.ac.be/~jmdecol/Upload\\_enseignement/TOURF408\\_Textes.pdf](http://homepages.ulb.ac.be/~jmdecol/Upload_enseignement/TOURF408_Textes.pdf).

<sup>8</sup> [http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303330403938/3303330403938\\_EX.pdf](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303330403938/3303330403938_EX.pdf)

tourisme dans le monde<sup>9</sup>. En effet, environ 130 millions de personnes se pressent sur les littoraux du sud de l'Europe et des dizaines de millions de nord américains se retrouvent sur ceux de la Floride, des deux Carolines et de la Californie. Dans le tiers monde, une grande partie des séjours se déroule aussi dans de stations balnéaires.

#### **1.4.2. Tourisme culturel**

L'Organisation Mondiale du Tourisme <sup>10</sup> le définit comme étant « *le mouvement de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, la visite de sites et de monuments, les voyages ayant pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages* ». Il représenterait de 8 % à 20 % des parts du marché touristique. Cette part a nettement augmenté ces dernières années avec la création d'offres commerciales spécifiquement ciblées sur des destinations culturelles (parfois par des opérateurs spécialisés). A présent, tous les pays européens jouent la carte du tourisme culturel en s'appuyant sur leurs patrimoines matériels et immatériels pour attirer les touristes et les visiteurs.

#### **1.4.3. Tourisme d'affaires**

Le tourisme d'affaires <sup>11</sup> désigne les déplacements à but professionnel. Il combine les composantes classiques du tourisme (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise. Le tourisme d'affaires représente environ 20 % des activités touristiques globales à titre d'exemple : Les congrès et les conventions d'entreprise, les réunions, les séminaires et les voyages de récompense.

#### **1.4.4. Tourisme de Santé**

Le tourisme médical<sup>12</sup> ou tourisme de santé ou encore tourisme hospitalier consiste à se faire soigner dans un pays autre que celui où l'on réside, par économie ou pour bénéficier des soins et des prix qui ne sont disponibles qu'à l'étranger. À titre d'exemple la Tunisie constitue une de ces destinations.

#### **1.4.5. Tourisme religieux**

<sup>9</sup> [https://prezi.com/smjz\\_hq0bk9x/le-tourisme-balneaire/](https://prezi.com/smjz_hq0bk9x/le-tourisme-balneaire/)

<sup>10</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme\\_culturel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_culturel)

<sup>11</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme\\_d%27affaires](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_d%27affaires)

<sup>12</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme\\_m%C3%A9dical](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_m%C3%A9dical)

Le tourisme religieux <sup>13</sup>, appelé aussi tourisme de la foi, est le fait d'appréhender dans le contexte du tourisme les lieux saints et la visite que les touristes de diverses convictions religieuses effectuent dans ces lieux dans un but de pèlerinage, de rassemblement religieux ou à des fins de loisirs. La plus grande destination de tourisme religieux est La Mecque qui attire chaque année 35 millions de pèlerins musulmans. En 2008, ce tourisme représente une industrie de 18 milliards de dollars et de 300 millions de voyageurs dans le monde.

## 2. Concept et objectifs du développement durable

L'expression développement durable est entrée dans le langage courant, elle est intégrée dans des activités sur la planète entière. Dans ce point, nous allons dévoiler l'origine de ce concept puis, nous allons énumérer les différents objectifs du développement durable.

### 2.1. L'origine du concept « *développement durable* »

L'apparition de l'expression « développement durable » remonte en 1972, lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement (appelée aussi conférence de Stockholm) qui s'est tenue à Stockholm en Suède, du 5 au 16 juin 1972. <sup>14</sup> Cette conférence a placé les questions écologiques au rang de préoccupations internationales. En effet, pour la première fois, l'environnement est devenu un enjeu planétaire majeur. Il a été reconnu la nécessité de mieux gérer les ressources non-renouvelables et de mettre en place des systèmes de gouvernance nationaux et internationaux pour la protection de l'environnement. <sup>15</sup> Parmi les résultats de cette conférence nous citons la déclaration de 26 principes ainsi que la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).<sup>3</sup>

Cette expression a commencé à se répandre à la fin des années 80, après être apparue dans le document « *Notre Avenir à Tous* », « *Our Common Future* » appelé aussi Rapport Brundtland.

<sup>13</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme\\_religieux](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_religieux)

<sup>14</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence\\_des\\_Nations\\_unies\\_sur\\_l%27environnement\\_de\\_Stockholm](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence_des_Nations_unies_sur_l%27environnement_de_Stockholm)

<sup>15</sup> <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-conference-stockholm-7173/>



Le rapport Brundtland est le nom communément donné à une publication, rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Ce rapport donne à l'expression « *développement durable* » la définition suivante : « *Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir* ». <sup>1</sup>

## 2.2. Les objectifs du développement durable des Nations Unies

Les 17 objectifs de développement durable (ODD ou agenda 2030) ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies. Ils constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité. Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles :<sup>16</sup>

- éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
- éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
- assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;

<sup>16</sup> <https://www.globalcompact-france.org/documents/les-17-objectifs-de-developpement-durable-et-leurs-169-cibles-89>

- promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- réduire l'inégalité dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- établir des modes de consommation et de production durables ;
- prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
- préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
- promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
- partenariats pour la réalisation des objectifs.

### 3. Le concept du tourisme durable

Le terme de « *tourisme durable* » est apparu pour la première fois en 1993, dans un guide publié par l'OMT et le PNUE. Le tourisme durable est une mise en application du concept de développement durable, appliqué en matière de tourisme.<sup>17</sup>

L'OMT définit ce concept comme : « *un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en*

---

<sup>17</sup><http://www.provence-plaisirs.com/tourisme-responsable/tourisme-durable.html>



*répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil ».*<sup>18</sup>

Ainsi, le tourisme durable regroupe toutes les formes de tourisme qui respectent, préservent et mettent durablement en valeur les ressources patrimoniales d'un territoire, qu'elles soient naturelles, culturelles ou sociales, à l'attention des touristes accueillis.

Le tourisme est cité dans trois objectifs parmi les dix sept objectifs du développement durables des Nations Unies :

- Dans le cadre de l'objectif 8 « *Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous* », cible 9 : d'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux;

- dans le cadre de l'objectif 12 « *établir des modes de consommation et de production durables* », cible b : Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux;

- dans le cadre de l'objectif 14 « *Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable* », cible 7 : d'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme.

#### **4. Les atouts et les objectifs du tourisme en Algérie**

L'économie algérienne s'appuie à 98% sur les revenus des hydrocarbures. Après un long retard, l'Algérie s'inquiète et s'oriente vers la valorisation et la promotion de toutes ses ressources, dont le tourisme qui se caractérise par d'énormes potentialités géographiques, naturelles, historiques, culturelles et humaines, non encore valorisées.

---

<sup>18</sup> <http://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/definitions>

En effet, le tourisme n'est plus désormais, un choix mais, un impératif qui constitue une ressource alternative aux hydrocarbures, en tant que ressource épuisable.

Les opérations d'aménagement des territoires à vocation touristique ont été déjà réfléchies en Algérie sous forme d'un schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2025), dans lequel se trouve le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT 2025). Ce dernier affiche le projet touristique territorial de l'Etat à l'horizon 2025, afin de hisser le tourisme algérien au rang de destination d'excellence dans la région euro méditerranéenne.

Ce schéma compte trois échéances : court terme (2009), moyen terme (2015) et long terme (2025). Il montre comment faire de l'Algérie un pays récepteur et comment l'Etat algérien compte assurer, dans un cadre de développement durable, le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la soutenabilité écologique, à l'échelle nationale.

#### **4.1. Les atouts touristiques de l'Algérie**

L'Algérie est le plus grand pays d'Afrique d'une superficie de 2 381 741 Km<sup>2</sup>. Ce pays recèle des atouts incomparables, de richesses patrimoniales naturelles, historiques, culturelles et architecturales, que le SDAT a classées dans les atouts hérités, ainsi qu'une infrastructure matérielle et immatérielle en plein essor qualifiés dans ce qui suit, d'atouts construits.

#### **Les atouts hérités<sup>19</sup>**

Un littoral de 1200 km, doté des sites exceptionnels et ses deux chaînes de montagnes qui s'étendent d'est en ouest. Elle offre à l'Algérie une diversification écosystémique terrestre et maritimes importante avec une richesse biologique;

- des sites urbains où se développe progressivement un tourisme d'affaires ;
- un riche potentiel de plus de 200 sources thermales dont les traces retrouvées dans les stations thermales remontent à l'époque romaine, comme c'est le cas pour les

---

<sup>19</sup> YAHY Nassima et ABDELGUERFI Aïssa Rapport sur l'Etat de l'Environnement (RNE 2011) Volet Biodiversité

sites suivants : Hammam Righa (Ain Defla), Hammam Bouhanifia (Mascara), Hammam Maskoutine (Guelma)<sup>20</sup>;

- plusieurs parcs nationaux (Chr ea, Djurjura, Gouraya, Taza, El kala, B ni salah, Babor, Mergueb, Tassili, Ahaggar, Belezma, Thniet El Had, Tlemcen et Macta), dont 4 sont class s r serve naturelle, avec un patrimoine paysager et une biodiversit  extraordinaires ;

- 5 zones de d veloppement durable : aquarium de Brablia  El Taref, site de Murdjadio   Oran, palmeraie de Tiout   Naama, foret de Senalba   Djelfa, aire de l'Arguier   Tindouf;

- 254 zones humides, dont 42 inscrites sur la liste Ramsar la Convention de Ramsar<sup>21</sup>, convention relative aux zones humides d'importance internationale, particuli rement comme habitats des oiseaux d'eau, aussi couramment appel e convention sur les zones humides ;

- 4 r serves de chasse : Djelfa, Mascara, Tlemcen et Zeralda ;

- 130 sites naturels ou urbains pr historiques, antiques ou m di vaux remarquables, dont 5 class s patrimoine mondial par l'UNESCO (Timgad, Tassili, Tipaza, Djamila, Qualaa de B ni Hammad et Vall e du M'Zab) ;

- l'Alg rie a la chance d'avoir un patrimoine singulier d'une valeur exceptionnelle : le Sud Saharien, terres de r ve d'une grande diversit  au caract re unique et sans concurrence dont la vall e d'Oued M'Zab, le Souf, la Soura, le Touat, Timimoune avec ses merveilleux ksour, B ni Abb s, l'extraordinaire oasis de Taghit, le Hoggar et le Tassili avec ses peintures rupestres sont des lieux qui devraient  tre des destinations privil gi es pour des touristes  trangers ;

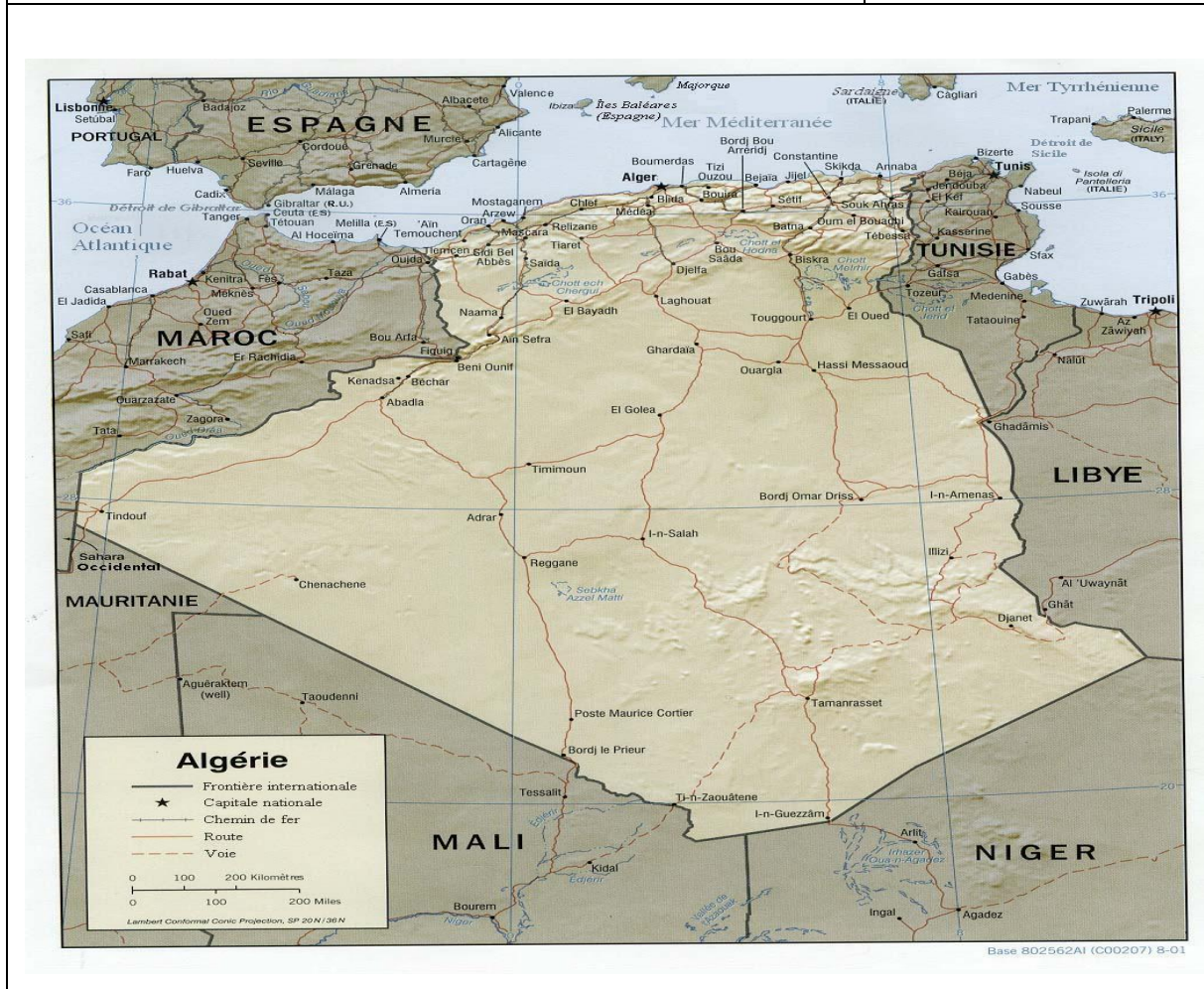
- Un patrimoine historique mill naire, richesse et exceptionnel fa onn  par de multiples rapports civilisationnels. Des habitudes, des traditions et des coutumes qui plongent leurs racines dans une fa on de vivre qui marque la personnalit  multiple de l'Alg rie. La situation g ographique de l'Alg rie fait d'elle le portail du monde.

---

<sup>20</sup> Ouali S, « les sources thermales en Alg rie »

<sup>21</sup>Un trait  international adopt  le 2 f vrier 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides, qui vise   enrayer leur d gradation ou disparition en reconnaissant leurs fonctions  cologiques.

Carte 1 : La position géographique de l'Algérie



Tous ces atouts font de l'Algérie une destination tout à fait indiquée pour la pratique du tourisme sous ses différentes formes: balnéaire, de montagne, thermal, culturel, sportif, saharien et de randonnées de loisirs, tout au long de l'année.

### Les atouts construits

L'Algérie s'est lancée dans différents programmes de relance économique depuis 2001 tels que le Plan de Soutien à la Relance Economique (PSRE) 2001/2004 et le Programme de Soutien à la Croissance Economique (PSCE) 2005/2009, ainsi que les programmes de développement du Sud et des Hauts

Plateaux depuis 2005. Ces programmes favorisent la croissance économique durable du pays. Le tourisme se situe à la croisée de plusieurs secteurs à cet effet, il bénéficie des retombées de ces différents programmes. Parmi les grands projets, nous citons :

- les grands chantiers d'équipements publics: L'autoroute est-ouest, la modernisation de la rocade ferroviaire est-ouest, les tramways d'Alger, d'Oran et Constantine, le métro d'Alger, la route du littoral, la rocade des hauts plateaux, la mise au niveau international des aéroports (Oran, Annaba et Constantine) et 16 ports de plaisance ;
- Les grands chantiers de l'hydraulique des régions nord est, nord centre, nord ouest et le transfert des eaux des régions du nord vers les hauts plateaux et les eaux du Sahara vers la même région, ainsi que les stations de dessalement de l'eau de mer et les stations d'épuration ;
- les grands chantiers de l'énergie à titre indicatif le méga-projet de centrale électrique de HADJRET ENNOUS ;
- les grands chantiers des technologies de l'information et de la communication (TIC) telle que la multiplication des points d'accès à Internet sur tout le territoire ;
- les grands chantiers d'aménagement du territoire et de développement durable : la mise en valeur du littoral, actions dépollutions, l'aménagement des parcs du Tassili et de l'Ahaggar, le lancement des parcs nationaux et des zones protégées...

#### **4.2. Les objectifs du plan de relance du tourisme en Algérie**

Le tourisme contribue efficacement à la relance économique dans le cadre d'un plan de développement durable, ainsi, le SDAT lui a tracé les cinq objectifs suivants :

- faire du tourisme l'un des moteurs de la croissance économique et une économie alternative aux hydrocarbures en donnant à l'Algérie une envergure touristique internationale ;
- impulser par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques : agriculture, BTPH, Industrie, artisanat, services ... etc. en effet, le tourisme est un moyen d'insertion de jeunes chômeurs dans la vie professionnelle. Il contribue, à ce titre, à limiter les mouvements de migrations et les exodes de population de l'intérieur du pays vers le littoral ;



- combiner promotion du tourisme et environnement en intégrant la notion de durabilité dans toute la chaîne du développement touristique. En effet, le tourisme contribue au développement local, dans une logique économique de valorisation et de préservation des ressources matérielles et immatérielles ;
- valoriser le patrimoine historique et culturel avec le tourisme qui constitue un facteur d'ouverture et d'échanges interculturels de paix et de dialogue entre les cultures. En effet, Les stratégies du tourisme durable sont celles qui respectent les diversités culturelles, protègent le patrimoine et contribuent au développement local ;
- et enfin, améliorer durablement l'image de l'Algérie, le tourisme contribue à l'attractivité de la destination Algérie

## 5. Les dynamiques de la relance du tourisme en Algérie

Les cinq dynamiques arrêtées dans le cadre du « SDAT 2025 » constituent une voie de relance rapide et durable du secteur touristique en Algérie. Ces dynamiques sont :

- la valorisation de la destination Algérie pour accroître l'attractivité et la compétitivité ;
- le développement des pôles et villages touristiques d'excellence ;
- le déploiement d'un plan qualité tourisme (PQT) ;
- la mise en place d'un partenariat public-privé ;
- la mise en œuvre d'un plan de financement.

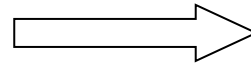
### 5.1. La valorisation de la destination Algérie

L'Algérie souffre aujourd'hui d'une image négative : image de désordre, d'insécurité, d'enfermement ainsi que absence de notoriété touristique. Revaloriser l'image de l'Algérie pour accroître son attractivité et sa compétitivité nécessite donc, l'existence d'une offre touristique diversifiée, de qualité et innovante et un positionnement touristique qui différencie l'Algérie de ses concurrents.

Pour ce faire, un programme d'actions, de promotion et de communication doit être défini et adapté à la spécificité de chaque marché. Ce programme s'ordonne autour de ces trois points suivants :

- l'élaboration de la stratégie marketing ;
- la mise en œuvre d'un plan opérationnel d'actions

- la mise en place d'un dispositif durable d'observation et de veille touristique avec un véritable centre de ressources touristiques et du marché touristique : le système permanent d'observation et d'évaluation touristique (SPOET) ;



- la dotation de la marque Algérie d'un logo

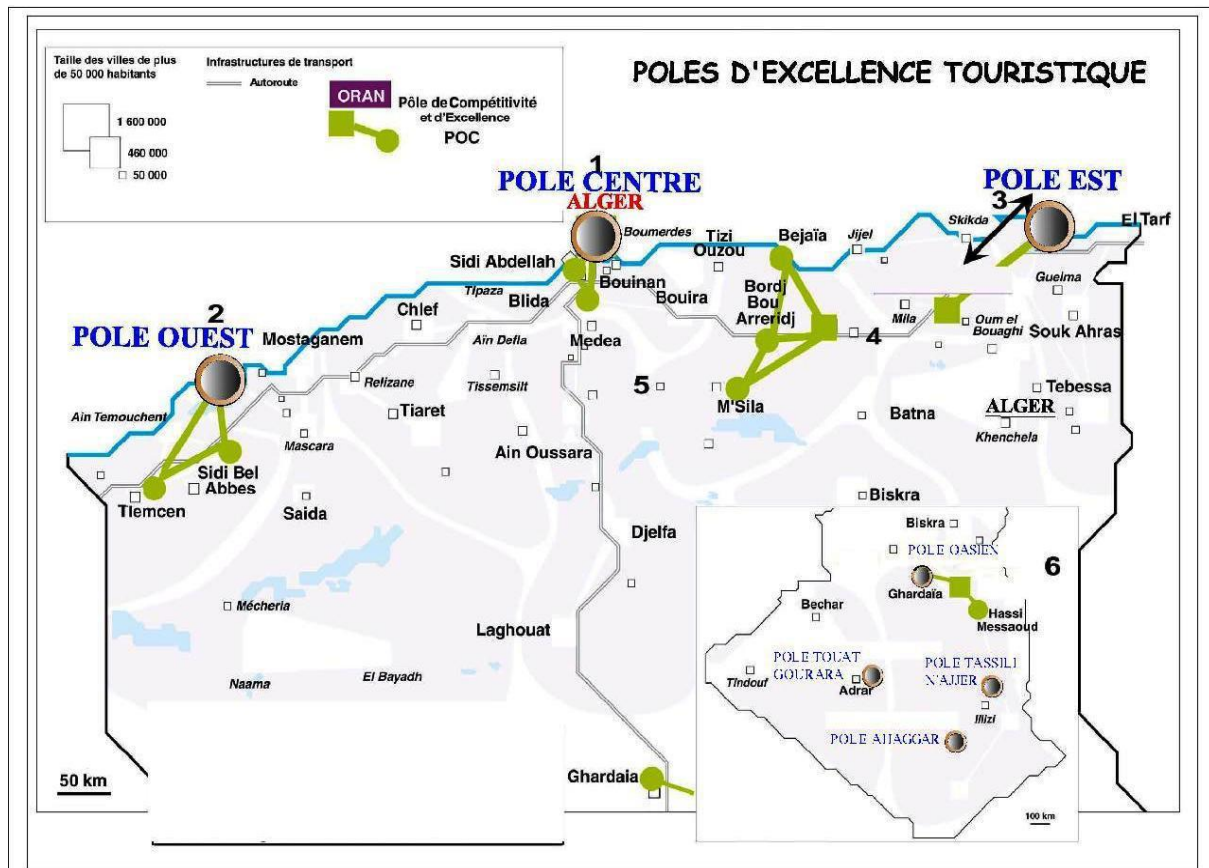
## 5.2. Les pôles touristiques d'excellence

Le tourisme ne peut être développé uniformément sur l'ensemble du territoire national, il s'organise autour des pôles. Ces derniers doivent permettre de structurer le territoire algérien et contribuer à façonner l'image touristique de l'Algérie. « *Le pôle touristique est une combinaison sur un espace géographique donné de villages d'excellences touristiques doté d'équipements d'hébergement, de loisirs, d'activités touristiques et de circuits touristiques en synergie avec un projet de développement territorial* »<sup>22</sup>. Ces sept pôles sont identifiés dans la carte suivante.

### Carte 2 : les pôles touristiques d'excellence

<sup>22</sup> SDAT 2025, p.38.





Source : SDAT 2015, livre 2

### 5.3. Le plan qualité tourisme

De nos jours, la qualité est une exigence, c'est dans cet esprit que le plan qualité tourisme vise le développement de la qualité de l'offre touristique nationale. Il s'appuie sur le plan formation de qualité et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

En effet le plan de formation vise à renforcer les capacités organisationnelles, les compétences ainsi que la professionnalisation des dirigeants et le personnel d'encadrement. Quant aux TIC, elles induisent une évolution des comportements de consommation et des processus de distribution qui permettent d'offrir directement des produits et des Services touristiques à un grand nombre d'internautes.

### 5.4. Le partenariat public-privé

Le tourisme est un domaine privilégié de réflexion, de discussion, et d'échange d'expériences sur la question de la durabilité et d'équilibre entre l'environnement et les enjeux économiques, sociaux et culturels. Un développement durable du tourisme ne peut s'envisager sans une coopération publique privée efficace. L'État, les collectivités locales ainsi que le secteur privé jouent un rôle indispensable dans le domaine du tourisme. « *On parle de partenariat public privé lorsque des acteurs privés et publics agissent en commun pour répondre de la manière la plus efficace possible à un besoin collectif, par un partage des ressources, des risques et des bénéfices ou chacun doit jouer son rôle : l'État, le secteur privé* »<sup>23</sup>.

L'Etat procure au tourisme les infrastructures (aéroports, routes...etc.), organise les services publics, veille à l'ordre public, à la sécurité, gère les musées, les monuments historiques et entretient également « *l'image de marque* ». Quant au secteur privé, il assurera l'essentiel des investissements et de l'exploitation touristique. Il valorise et commercialise des biens et des services mis à sa disposition par l'Etat. Des solutions novatrices sont à trouver en matière de partenariat public-privé dans des domaines-clés du tourisme.

### **5.5. Le plan de financement tourisme**

Le tourisme est une industrie lourde dont le retour d'investissement est lent. Le plan de financement vise les cinq actions suivantes :

- protéger et accompagner la petite et moyenne entreprise touristique (PME) ;
- veiller à éviter l'arrêt des projets touristiques ;
- attirer et sécuriser les grands investisseurs nationaux et étrangers ;
- encourager l'investissement dans le secteur touristique par le recours aux incitations fiscales et financières ;
- faciliter et adapter le financement bancaire des activités touristiques, en particulier l'investissement dans le cadre de la Banque d'Investissement (en cours d'étude au niveau du Gouvernement).

## **Conclusion**

---

<sup>23</sup> SDAT 2025, p. 50.

L'Algérie dispose d'une marge de progrès et de développement considérable. En effet, elle recèle d'atouts incomparables, de richesses naturelles, historiques, architecturales, patrimoniales et culturelles...

Le tourisme représente un énorme atout pour l'Algérie et un levier pour répondre aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et territoriaux. Cette vision consacre la perception de tourisme sous l'angle d'une activité locale fondée sur l'attractivité territoriale et la durabilité de ressources.

### **Bibliographie**

1. S. OUALI « Les sources Thermales en Algérie », Division Energie Solaire Thermique et Géothermie

[https://www.cder.dz/vlib/bulletin/pdf/bulletin\\_013\\_10.pdf](https://www.cder.dz/vlib/bulletin/pdf/bulletin_013_10.pdf)

2. YAHY Nassima et ABDELGUERFI Aïssa Rapport sur l'Etat de l'Environnement (RNE 2011) Volet Biodiversité

[https://www.researchgate.net/publication/308764444\\_Rapport\\_sur\\_l'etat\\_de\\_l'Environnement\\_RNE\\_Volet\\_Biodiversite](https://www.researchgate.net/publication/308764444_Rapport_sur_l'etat_de_l'Environnement_RNE_Volet_Biodiversite)

3. World Tourism Organization (WTO), Annuel Report 2017.

4. Quotidien El Watan : Tourisme : L'agenda 2030 pour le développement durable (première partie) <https://www.elwatan.com/edition/culture/tourisme-lagenda-2030-pour-le-developpement-durable-1re-partie-09-08-2018>

5. Les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles : <https://www.globalcompact-france.org/documents/les-17-objectifs-de-developpement-durable-et-leurs-169-cibles-89>

6. République algérienne démocratique et populaire, ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », livre 1 ; le diagnostic : audit du tourisme algérien [http://www.andt-](http://www.andt-dz.net/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma59505421021422970698.pdf)

[dz.net/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma59505421021422970698.pdf](http://www.andt-dz.net/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma59505421021422970698.pdf)

7. République algérienne démocratique et populaire, ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », livre 2 ; le plan stratégique : les cinq dynamiques et les programmes d'action touristiques prioritaires.

8. République algérienne démocratique et populaire, ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », livre 3 ; les sept pôles touristiques d'excellence (POT).

9. République algérienne démocratique et populaire, ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », livre 4 ; la mise en œuvre de SDAT 2015 : le plan opérationnel.

[http://www.ambdz.tn/Algerie/pdf/Livre-Shema-](http://www.ambdz.tn/Algerie/pdf/Livre-Shema-Amenagement2025/LIVRE_4_MISE_EN_OEUVRE_26JANV_08.pdf)

[Amenagement2025/LIVRE\\_4\\_MISE\\_EN\\_OEUVRE\\_26JANV\\_08.pdf](http://www.ambdz.tn/Algerie/pdf/Livre-Shema-Amenagement2025/LIVRE_4_MISE_EN_OEUVRE_26JANV_08.pdf)

10. République algérienne démocratique et populaire, ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », livre 5 ; les projets prioritaires touristiques

11. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport\\_Brundtland](https://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport_Brundtland)

12. Alexandre Charles Kiss, Jean Didier Sicault, la conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 5/16 juin 1972)

[https://www.persee.fr/docAsPDF/afdi\\_0066-3085\\_1972\\_num\\_18\\_1\\_1717.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/afdi_0066-3085_1972_num_18_1_1717.pdf)

### **Sites internet**

13. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence\\_des\\_Nations\\_unies\\_sur\\_l%27en](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence_des_Nations_unies_sur_l%27environnement_de_Stockholm)  
[vironnement\\_de\\_Stockholm](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence_des_Nations_unies_sur_l%27environnement_de_Stockholm)

14. [https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-](https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-conference-stockholm-7173/)  
[conference-stockholm-7173/](https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-conference-stockholm-7173/)

15. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/conference-de-stockholm/>

16. [https://gpthome69.files.wordpress.com/2019/06/2.12\\_declaration\\_conference\\_st](https://gpthome69.files.wordpress.com/2019/06/2.12_declaration_conference_stockholm_1972.pdf)  
[ockholm\\_1972.pdf](https://gpthome69.files.wordpress.com/2019/06/2.12_declaration_conference_stockholm_1972.pdf)

17. [https://legal.un.org/avl/pdf/ha/dunche/dunche\\_f.pdf](https://legal.un.org/avl/pdf/ha/dunche/dunche_f.pdf)

18. [http://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2015/03/05/breve-histoire-du-](http://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2015/03/05/breve-histoire-du-tourisme/)  
[tourisme/](http://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2015/03/05/breve-histoire-du-tourisme/)

---

Received: April 2021

Accepted: June 2021